

## ESPACE FAMILLE

# Bureaux et cellules d'aide aux blessés des armées



## Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre

La CABAT a pour mission de permettre à tout militaire de l'armée de Terre blessé en service et en particulier en opération extérieure de retrouver sa place dans la société. A ce titre, elle coordonne l'action des différents intervenants institutionnels, des organismes de la protection médico-sociale et des associations qui œuvrent au profit des blessés.



## Cellule d'aide aux blessés et d'assistance aux familles de la Marine (CABAM)

L'accompagnement humain dans la durée, du personnel blessé ou gravement malade ainsi que celui de la famille du marin décédé en activité de service, est un devoir. Chaque marin doit pouvoir exercer son métier en étant assuré qu'en cas de drame ou d'aléa de la vie, le soutien qui sera apporté par la Marine sera sans faille.



## Cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'Air

La cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'air (CABMF) guide, conseille, soutient et accompagne le personnel militaire dans le cadre d'une blessure, d'une maladie, du décès, en lien ou non avec le service.



## Bureau de l'action sociale de la Gendarmerie nationale

Le Bureau de l'action sociale est chargé de participer à la définition de la politique sociale du ministère de la Défense et d'en assurer la conduite au sein de la Gendarmerie.

